

Coronavirus COVID-19

CONSIGNES POUR LA SAISIE DES DONNÉES DE COVID-19 PAR LES LABORATOIRES **2020-03-25**

Afin d'assurer une cohérence des données de laboratoire des analyses de COVID-19 avec celles des Directions de santé publique (DSPublique) et la qualité des données présentées par le premier ministre à chaque point de presse, la consigne suivante devrait être appliquée.

De fait, tous les laboratoires **doivent transmettre au MSSS les résultats des tests à tous les statuts (incluant les partiels)**, c'est-à-dire, les résultats avant et après la confirmation d'un microbiologiste-infectiologue.

CONSIGNES

- Nomenclature à utiliser afin d'assurer le bon fonctionnement de la programmation à l'Infocentre, sinon elle ne fonctionnera pas et nous n'aurons pas de données à présenter : **nom du CH_COVID_Date_heure**. Voici un ex : CHUS_COVID_2020-03-24_12h
- Format unique de fichier à utiliser est **.xlsx**
- Dans le fichier, le format des dates doit impérativement être en chiffre comme ceci : **année-mois-jour**. Voici un ex : 2020-03-24
- Préciser la **date de prélèvement** ET la **date de confirmation** selon le format présenté ci-haut
- Indiquer le **NAM**
- Chaque transmission de fichiers doit être **cumulative** depuis le début de vos analyses, c'est-à-dire, du premier test COVID-19 effectué dans votre labo au dernier avant l'extraction
- Votre **saisie doit être systématiquement effectuée de la même façon**, sinon il y aura des problèmes de lecture dans la programmation
- N'oubliez pas de saisir la **RSS de résidence du patient**, bien important dans le calcul de cas par région

Merci de respecter les heures d'envoi : **12 h** et **21 h**, pour assurer au directeur national de santé publique une vision juste de l'évolution de la situation québécoise du COVID-19 à ces deux moments précis.